## Conseil municipal du 23 octobre 2020

Après une minute de silence à la mémoire du professeur Samuel PATY, Le Maire ouvre la séance à 20h30. <u>Sont présents</u>: ANCELLIN Vincent, ALONSO Julie, AUGUSTE Loïc, COULANGE Enguerran, HECQ Nicolas, HERMANT Philippe, HUMAIN Yannick, HUTTIN Pierre, SALIGOT Thérèse, TIRMARCHE Aurélie, BARDIAUX Claudine, HICTER Jacques, BONNEAU Céline, RICHARD Jean-Jacques <u>Sont absents excusés</u>: DUVAL Albert (procuration à HUTTIN Pierre).

## 1. LE CONSEIL DECIDE :

- > De modifier l'ordre du jour
- > D'approuver le procès-verbal du conseil du 10 juillet 2020 et du 28 août 2020
- > De valider le nouveau règlement intérieur de la médiathèque.
- D'autoriser le Maire à signer les compromis et la vente des terrains situés aux lotissements « Champ Genlis » et « les Mésanges »
- > D'approuver la reprise de la Maitrise d'œuvre du lotissement « les Mésanges »
- > De désigner M ANCELLIN Vincent comme remplaçant en cas d'absent de l'élu référent pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- > D'autoriser le Maire à signer les actes de transfert et tous documents relatifs à la délimitation du domaine de la SANEF.
- D'accepter de vendre la parcelle ZN n°7 rue de la Liberté.
- > De valider la mise à jour du PPMS.
- > D'accepter la dissolution de la régie Médiathèque.
- D'accorder l'indemnité de conseil 2020 au trésorier payeur.
- > D'autoriser le Maire à signer la convention de prestation ADICA pour le déploiement de l'ENT régional.
- > Suite à une consommation excessive d'eau d'un administré, d'appliquer 50% de la moyenne triennale sur une facture d'eau.
- > De valider les modifications budgétaires.

## 2. LE MAIRE:

- > Présente le projet extension du Columbarium et création d'un jardin du souvenir.
- Présente le rapport d'activité maintenance éclairage public.
- > Présente le protocole sanitaire pour les joueurs de cartes.
- > Informe du projet panneaux photovoltaïques sur l'ancienne décharge route d'HOLNON.
- > Informe que le service des eaux a posé un compteur de comptage au niveau du château d'eau
- Présente la convention proposée par le département dans le cadre du nouveau dispositif, pour les jeunes axonais, appelé « CAP'JEUNES » Contrat Aisne Partenariat.
- > Présente un devis pour l'achat d'un taille haie et d'une débrousailleuse.
- > Informe la réception d'un mail de la part d'un concitoyen pour signaler le stationnement dangereux de certains véhicules rue de Picardie et sur la circulation importante des poids lourds.
- > Informe d'une réunion fin novembre avec la sous-préfète et des maires des communes avoisinantes pour la circulation des poids lourds dans la commune.

## 3. UN ELU INFORME LE CONSEIL :

- Des dotations obtenues par l'école dans le cadre du projet « territoires numériques éducatifs 2020 »
- De la réception d'un message de la part d'un concitoyen concernant le non-respect des priorités et de la vitesse excessive dans le village. Des contrôles de vitesse ont été demandé à la gendarmerie.